

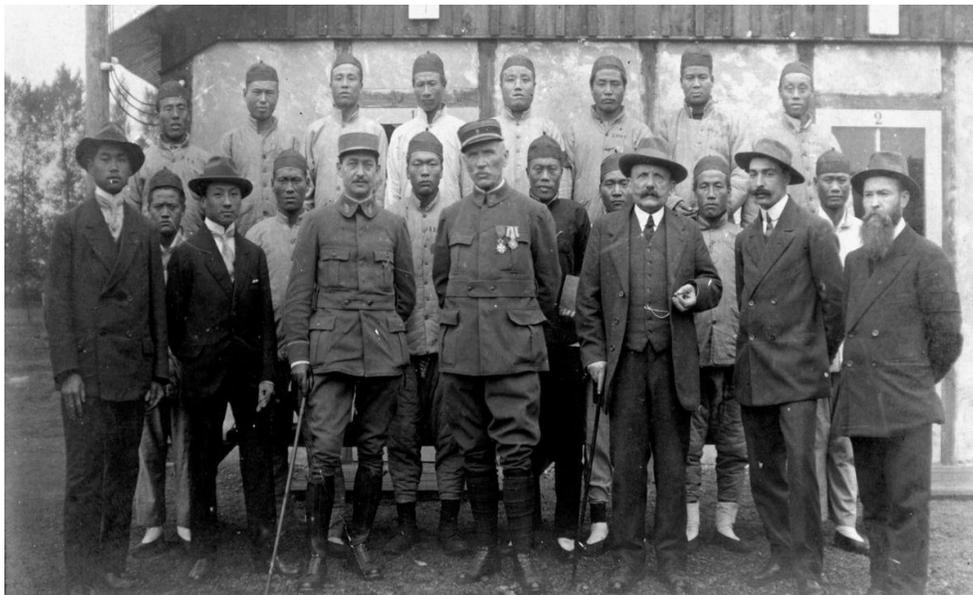
SEANCE DU 15 novembre 2016.  
Restitution de l'intervention de :  
Marion Fontaine

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Michèle, André, Gilles

TITRE : L'altérité, l'immigration et l'intégration : un point de vue historique  
1<sup>ère</sup> partie

**Marion Fontaine** : Bonsoir à tous. Tout d'abord je voudrais rappeler à quel point je suis toujours ravie de venir à votre rencontre, les sujets sont toujours intéressants ; cela me donne à chaque fois l'occasion d'explorer ou de reprendre un certain nombre de facettes de choses que je peux voir pour mes étudiants ou dans le cadre de mes recherches. Je suis très contente d'être là pour présenter un sujet considérablement vaste, considérablement dans l'actualité, que je pourrais introduire de plusieurs manières.

Je pourrais l'introduire par l'image avec quelques images tirées d'un livre de quelqu'un dont je vais évidemment beaucoup reparler, qui est Gérard Noiriel, l'historien français qui a lancé l'histoire de l'immigration en France, et une série de photos qui illustrent la diversité du profil des travailleurs étrangers, des travailleurs migrants dans la société française contemporaine :



Travailleurs asiatiques de l'Indochine française venus travailler dans les usines d'armement



Les italiens, évidemment comment ne pas parler d'italiens surtout ici dans le Sud-Est, travaillant dans le secteur du bâtiment. Ces italiens qui ont constitué là aussi une vague migratoire majeure dans la société française



Chaîne de montage des usines Renault à Flins, vous voyez ici une autre figure du travailleur migrant, l'OS, l'ouvrier spécialisé venu de plus en plus à partir des années 1960 1970 cette fois de ce qui est devenue les anciennes colonies françaises, c'est-à-dire d'Afrique du Nord, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie

Alors oui il était tentant de partir par l'image, j'aurais pu aussi partir d'une espèce d'inventaire à la Prévert qui essaie en quelques mots de mobiliser ou de faire surgir toute une série d'images ou de mots justement qui viennent à l'idée lorsqu'on évoque la figure de l'étranger sous

celle du migrant dans la société française.

On parle d'assimilation, d'intégration, on célèbre la diversité culturelle aussi bien qu'on emploie les mots de racisme et de xénophobie, on cite le très beau poème d'Aragon *Les strophes pour se souvenir* dit aussi *L'affiche rouge*, célébrant à travers le groupe de Missak Manouchian ces étrangers qui, dit Aragon *criaient la France en s'abattant*.

Je pourrais aussi bien évoquer les polémiques actuelles plus ou moins hasardeuses et plus ou moins intéressantes genre « nos ancêtres les gaulois ». Je pourrais, je ne fais pas d'histoire du sport pour rien, mobiliser les images de la France black, blanc, beur de cette équipe de France comme creuset et comme reflet de l'histoire migratoire française mais je pourrais aussi bien mentionner *l'Action française*, le grand journal d'extrême droite de l'entre-deux guerres déplorant, je cite le fait que *la France devienne le dépotoir pour l'ensemble de la racaille de l'Europe*, comme quoi le racisme là aussi a une longue histoire.

Je pourrais aussi tout simplement vous donner un chiffre : aujourd'hui 20 % des personnes nées en France, 1/5<sup>ème</sup> donc des personnes nées en France qui ont vocation à devenir françaises ont au moins un parent ou un grand parent qui est arrivé comme migrant ; c'est bien dire que la part migratoire dans l'histoire de la société française n'a rien de quelque chose qui vient en plus, elle est constitutive de l'histoire de cette société.

Tous les mots que je vous ai cités, qu'ils soient positifs, négatifs, qu'ils exaltent cette part migratoire ou qu'au contraire ils la condamnent, sont autant de facettes de la relation que la société française a entretenu avec l'étranger, ici entendu sous la forme de migrant. Donc c'est cette relation entre la société française et le migrant que je voudrais ici explorer avec vous ; alors pour réduire quand même un petit peu le champ, parce que si j'explore la totalité de cette histoire « nous y sommes encore à minuit », je me restreindrai parce que tout simplement c'est la période que je connais le mieux aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles parce que, et j'y reviendrai, c'est à ce moment-là que la dualité des français de l'étranger se construit véritablement. Je me concentrerai aussi surtout sur les migrations de travail d'abord là aussi parce que ce sont celles que je connais le mieux et aussi parce que Frédéric Monier parlera largement des questions de l'exil et de l'étranger politique.

Donc, en restreignant même le sujet à cette dimension il y a énormément de questions qui se posent et qui s'articulent on pourrait dire autour d'une question centrale, celle que Gérard Noiriel expose dans le premier livre qui fait date en matière d'histoire de l'immigration, je veux parler du livre qui s'appelle *Le creuset français, histoire de l'immigration en France* qui sort en 1988 ; c'est la première grande étude scientifique historique sur l'immigration en France, on reviendra si vous voulez dans le cours de la discussion sur les raisons pour lesquelles cela paraît tard : 1988, et Gérard Noiriel commence son livre avec une remarque qui reste d'ailleurs tout-à-fait vraie « *Pourquoi, alors que la France est sans doute avec les États-Unis le pays où la dimension migratoire, où la part des étrangers est la plus importante, (la France et les États-Unis ont au moins ce point commun d'être des pays pour qui la migration est consubstantielle à leur histoire contemporaine), pourquoi est-ce que cette dimension en France a été longtemps occultée ou effacée et ce qu'il y a derrière cette occultation ? Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de Ellis Island en France, pas de lieu de mémoire de l'histoire migratoire alors qu'on pourrait en citer des tas ? Pourquoi est-ce que la cité nationale de l'histoire de l'immigration, le musée de l'immigration, qui a ouvert il y a quelques années, peine tant à ancrer sa légitimité ? Et pourquoi encore, lorsque Fernand Braudel, historien des annales, écrit *L'identité de la France* la dimension migratoire est absente de la définition de cette identité ?* Qu'est-ce qui fait que dans un pays comme les États-Unis la part de l'immigration est reconnue, cela ne veut pas dire que cela se passe bien mais elle existe, et qu'est-ce qui fait qu'en France c'est beaucoup plus compliqué ?

Je vais tenter de répondre à cette question, je vais tenter aussi de montrer que ce n'est pas parce que pendant longtemps on n'en a pas parlé que cette histoire n'existe pas et surtout que ce n'est pas une histoire longue, c'est toujours intéressant quand on fait de l'histoire et surtout dans des moments très politiques comme ceux que nous connaissons aujourd'hui, de voir à quel point un certain nombre de journalistes politiques donnent quelquefois l'impression de trouver radicalement nouveaux des problèmes qui en réalité sous une forme ou sous une autre sont des problèmes qui sont nettement plus anciens ; j'y reviendrai par exemple à propos de ce fameux débat pas très intéressant entre assimilation et intégration, sur les racines longues de ce débat.

Donc c'est une histoire longue que je vais essayer de reprendre ici de manière sagement chronologico-thématique, histoire de ne pas vous perdre. Avant de commencer cette histoire quelques éléments de cadrage général qui nous permettent de mieux comprendre comment la question migratoire s'est posée en France.

Par exemple si on suit la comparaison avec les États-Unis que si les deux pays ont comme point commun d'avoir une histoire migratoire longue et importante, dans chacun des deux cas l'immigration n'intervient pas au même moment de la construction de la nation. Aux États-Unis elle est consubstantielle à la construction de la nation c'est-à-dire que si vous excluez les amérindiens, aux États-Unis le pays se construit et se définit comme un pays d'immigrants et donc c'est quasiment constitutif du mythe des États-Unis tel que le pays se définit. En France en revanche les deux phénomènes sont très nettement décalés c'est-à-dire que la construction à la fois d'une nation et d'un état c'est un processus qui s'étale sur le temps long et qui s'accélère nettement aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles alors que les migrations les plus importantes n'arrivent qu'aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, pour des raisons sur lesquelles je vais revenir. Ce qui fait que finalement les formes et les enjeux des débats principaux liés à la définition de la nation en France se cristallisent au moment de la révolution française, sur la question de la nation, sur la question du rapport au religieux, sur la question du rapport à l'identité rurale, mais sans que dans cette mythologie commune l'immigration ne trouve véritablement une place, tout simplement parce qu'elle arrive plus tard.

Donc le premier élément de différenciation c'est qu'en France l'État et la Nation sont déjà très fortement structurés quand les principales vagues migratoires commencent à arriver, et cela va évidemment avoir un impact.

Le deuxième élément qu'il faut bien comprendre c'est que le régime politique français qui va se stabiliser dans le dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle, j'ai nommé la III<sup>ème</sup> République, tire une grande partie de son identité, de sa pensée, de la révolution française et de plusieurs dimensions de la pensée révolutionnaire et d'une dimension qui nous intéresse particulièrement, sa dimension extrêmement unitaire, moniste si on veut employer un mot un peu savant, c'est-à-dire cette idée qui s'ancre pendant la révolution française, pas du tout par rapport à l'immigration mais par rapport aux identités régionales et par rapport à la religion, cette idée qui veut que pour devenir citoyen en France il faut se détacher de toutes ses appartenances particulières et que la condition de la construction de la collectivité nationale c'est l'éradication, l'arasement des identités particulières. Vous ne pouvez devenir citoyen que si vous abandonnez ou si vous mettez à l'écart, si vous le maintenez au moins dans le privé, tout ce qui vous singularise : singularité religieuse, c'est d'abord à cela que pensent les révolutionnaires, singularités régionales en fait c'est surtout cela qui les préoccupe, il faut oublier d'être breton, basque, provençal si vous voulez être français ; et enfin, parce que la question va finir par se poser au XIX<sup>ème</sup> siècle, singularité nationale : si vous voulez être un bon français et un bon républicain il faut oublier ou effacer vos identités d'origine.

Cette pensée a une dimension extrêmement puissante, extrêmement intégratrice, ce que

beaucoup d'historiens comme Gérard Noiriel ont démontré c'est qu'elle a aussi potentiellement une dimension extrêmement excluante, c'est-à-dire que si vous considérez que seuls peuvent devenir citoyens ceux qui mettent de côté ou qui oublient ces identités singulières qu'est-ce que vous faites de ceux qui revendiquent ou qui restent marqués tout simplement par ces identités singulières ? Donc le deuxième élément à bien retenir c'est le poids de cette pensée républicaine ; évidemment c'est important puisque c'est finalement la république qui va devoir gérer cette question migratoire.

Le troisième élément, et qui explique en revanche l'importance du phénomène migratoire en France, il est davantage social et économique et il dessine une très forte singularité française par rapport au cas britannique. La singularité est qu'en France l'industrialisation est pendant longtemps très lente et elle fonctionne plutôt par noyaux circonscrits, noyaux ici dans la Provence, bassins d'industrie lourde en Lorraine, dans le Nord, autour de Paris et de Lyon. Donc une industrialisation lente et par noyaux qui se fait par ailleurs sur fond de croissance démographique atone, la France est le pays qui a fait l'inverse de tout le monde c'est-à-dire qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'aux années 1950 elle ne fait pas d'enfants alors que les autres en font, on est à des taux de natalité extrêmement bas en France dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et à partir des années 1950 elle fait exactement l'inverse en faisant des enfants alors que cela diminue chez les autres.

Donc d'une part croissance démographique très faible et d'autre part volonté, et là aussi cela tranche avec la Grande Bretagne, de maintien de la paysannerie et du caractère rural de la société française ; il n'y a pas du tout d'encouragements à l'exode rural, c'est même le contraire. La France se définit comme une nation de paysans et finalement le principal point d'ancrage qui va même être celui des républicains de la III<sup>ème</sup> république, ce sont les paysans. Donc il n'y a aucun encouragement à ce que les paysans aillent vers les villes, ils finiront par le faire mais cela va prendre 150 ans.

De ce que je viens de dire, vous aurez conclu assez facilement que l'industrie française va connaître dès le XIX<sup>ème</sup> siècle un problème majeur et récurrent : le déficit de main d'œuvre, il n'y a pas assez de monde pour travailler dans les usines ; c'est un problème constant qui se voit à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, qui se voit après la première guerre mondiale, après la seconde guerre mondiale parce que les paysans restent paysans ou veulent rester paysans et parce que sinon la croissance démographique n'est pas assez forte.

Donc si la France est devenue ce pays de migrations c'est aussi tout simplement parce que si vous n'avez pas de paysans, si vous n'avez pas assez d'enfants, il faut bien trouver la main d'œuvre quelque part surtout pour des travaux dans les mines, dans la sidérurgie, dont on ne peut pas dire que cela attire grand monde, et donc cela explique que en France les différentes stratégies vont être de trouver des main d'œuvre de substitution : les femmes un peu et sinon les étrangers ; cela explique par exemple le parcours historiographique d'un Gérard Noiriel qui a commencé par l'histoire ouvrière pour aller vers l'histoire de l'immigration, j'ai envie de dire que c'est quelque chose de quasiment inévitable, lorsque vous travaillez sur le monde ouvrier français vous avez forcément en face de vous la question migratoire, que vous en teniez compte ou pas quand vous travaillez sur l'histoire des ouvriers en même temps en France vous travaillez sur l'histoire des migrants.

Donc c'est ce triple cadre :

- le cadre de construction de la nation,
- le cadre de la pensée républicaine,
- et enfin le cadre économique et social, qu'il faut tenir en main pour comprendre ce qui se passe.

Je vais structurer ma réflexion autour de quatre moments.

Le **premier moment** est celui qui va de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à la première guerre mondiale parce que c'est le moment qui finalement va structurer toute une série de choses. D'abord c'est un moment où sur le plan économique et social la circulation de la main d'œuvre s'accélère et s'intensifie. Ne pourrait-on pas d'ailleurs considérer que les mouvements des bretons, des basques... vers les villes cela ne relève pas de formes de migrations de l'intérieur, je ne suis pas sûre qu'un breton se sente beaucoup plus français qu'un italien dans les années 1860, donc on pourrait dire que les premiers migrants ce sont ces migrants de l'intérieur. Mais très vite, dans le dernier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle cela ne suffit pas et donc il faut faire appel à l'immigration ; à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle c'est surtout l'immigration de pays proches. Là aussi c'est l'inverse de l'Europe, alors que beaucoup de pays européens tels que l'Allemagne, l'Italie, sont des pays d'émigration, la France à la même époque se définit comme un pays d'immigration. Immigration qui accueille notamment pour cette période, pour le Nord de la France et parce que la frontière est complètement poreuse, des belges : dans la ville de Roubaix, dans les villes minières la proportion de belges est absolument considérable et pour le grand Sud-Est évidemment l'immigration italienne, le tout jeune état italien vient de naître, il y a une misère terrible dans les campagnes qui pousse dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les italiens vers la France.

Alors contrairement aux apparences et à une idée communément répandue, on avance souvent aujourd'hui que s'il y a des difficultés avec l'immigration c'est parce que les migrants seraient plus lointains et d'une culture plus lointaine que les migrants européens, ce n'est pas du tout un fait et le sentiment d'étrangeté véritablement les autochtones, les français l'éprouvent tout aussi bien avec les belges et avec les italiens ; ce n'est pas parce que ce sont des migrants proches géographiquement qu'il y a un quelconque sentiment de proximité parce qu'il y a une différence de langues, des coutumes alimentaires, de la pratique religieuse ; l'italien ou le belge ce sont, si j'ose dire, de vrais étrangers à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle surtout à un moment où les modes de vie, les cultures, sont beaucoup moins homogénéisés qu'aujourd'hui et où ce genre de différences se voit beaucoup plus.

Donc ce sont des étrangers vraiment perçus comme des étrangers, pas du tout comme des européens proches et qui par ailleurs sont susceptibles, notamment lorsqu'ils arrivent dans les régions industrielles, de susciter la rancœur et la jalousie pour deux raisons :

La première raison on n'y pense plus alors qu'elle est fondamentale, d'ailleurs elle explique une grande part du code de nationalité français, c'est la question du service militaire ; si les belges et les italiens ne se pressent pas pour acquérir la nationalité française c'est tout simplement pour une bonne raison : les étrangers n'ont pas à faire leur service militaire donc la première raison pour laquelle on les jalouse c'est qu'ils ne sont pas obligés de faire leur service alors que les autres oui, surtout à un moment où la France se plaint de manquer de soldats et donc « tous ces étrangers non seulement ils vivent chez elle mais en plus ils ne se battent même pas ».

La deuxième raison est beaucoup plus classique : ils sont accusés de faire, si j'ose dire, du dumping social de l'intérieur c'est-à-dire d'avoir un effet de concurrence à la baisse sur les salaires, d'accepter des salaires inférieurs aux salaires français et donc de faire baisser les salaires français. Ils sont parfois aussi accusés de jouer les briseurs de grèves, c'est-à-dire quand les ouvriers français sont en grève les patrons ont recours aux ouvriers étrangers pour briser la grève, c'est très clair dans *Germinal* : toute la dernière partie de *Germinal* et toute l'explosion de violence d'ailleurs contre la troupe c'est à propos de l'arrivée de ceux qu'on appelle les « borains » c'est-à-dire les mineurs du borinage belge, d'ailleurs on voit très bien dans la dernière partie de *Germinal* que cela se passe très mal entre les mineurs français et les mineurs belges.

Donc c'est à la fois une immigration présente et une immigration qui suscite déjà un certain nombre de tensions ou de focalisations.

Comment cette question migratoire est-elle traitée à cette époque, d'abord par la jeune république qui en plus de gérer des tas de choses doit aussi gérer cette présence migratoire plus forte et ensuite par un mouvement qui se structure au même moment mais pour qui le rapport à la nation et à l'étranger est assez particulier, c'est bien entendu le mouvement ouvrier, quand même le premier concerné par ces arrivées ?

La III<sup>ème</sup> république va être la première à devoir traiter de cette question : elle ne tient pas, j'y reviendrai d'ailleurs parce qu'il n'y en aura pas avant les années 1980, elle n'a pas de grand discours sur l'intégration culturelle, il n'y a pas du tout cette idée qu'il y a un modèle français d'intégration que l'on devrait accepter, vous ne trouverez cela nulle part chez les grands leaders républicains, sauf peut-être d'ailleurs si il y a une volonté d'intégration culturelle elle se joue beaucoup plus avec les identités régionales. Ce qui préoccupe des gens comme Jules Ferry ce n'est pas que des polonais ou des italiens se sentent français, apprennent l'histoire de France, c'est que les bretons, les basques, les provençaux arrêtent de parler basque, breton, provençal, c'est une vraie préoccupation ; il n'y a en tout cas pas de définition d'une politique positive à l'égard de l'intégration de ces migrants mais de la part de la III<sup>ème</sup> république on a comme souvent un mélange de pragmatisme et le constat que la France a de toutes façons besoin d'étrangers pour faire tourner les usines et accessoirement besoin de faire de nouveaux français pour participer à l'effort de guerre.

Donc globalement les principaux leaders de la III<sup>ème</sup> république sont à peu près conscients qu'ils ont besoin de toute façon des migrants. En même temps ils ont le souci de l'opinion publique et donc de ces mouvements, de ces formes de tensions, de rancœurs, que j'évoquais et surtout la III<sup>ème</sup> république se trouve placée dans un temps de remodelage idéologique et intellectuel qui voit notamment la naissance de l'antisémitisme moderne qui se structure avec l'Affaire Dreyfus, qui voit l'imposition d'un paradigme racial, d'une hiérarchie des races qui vient tout droit de la colonisation, donc l'idée qu'il existe une hiérarchie des races, pas présente par exemple au moment des grandes découvertes, le racisme biologique se structure vraiment à cette époque et enfin troisième élément dont il faut tenir compte la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle c'est aussi le moment de la naissance de l'extrême droite moderne qui justement se structure sur la focalisation sur un certain nombre d'ennemis où les juifs sont prioritaires mais où les étrangers commencent déjà à devenir un ennemi relativement important.

Que fait la III<sup>ème</sup> république en mélangeant le pragmatisme, le souci de faire plaisir au public, le bouillonnement idéologique ? Finalement la première partie de la III<sup>ème</sup> république est un grand moment d'inventions et de durcissement de la distinction entre français et étrangers. C'est vraiment avec la III<sup>ème</sup> république que cette distinction entre dans le droit ; ce qui ne veut pas dire qu'on chasse les étrangers mais cela veut dire que la III<sup>ème</sup> république, parce qu'elle est aussi dans cette idée d'héritage, de construction de la nation forte, elle estime véritablement qu'il faut distinguer français et étrangers. Ce qui n'a absolument rien d'une évidence ; je rappelle par exemple qu'au XVII<sup>ème</sup> siècle cela ne gêne personne dans les années 1640 que la France soit gouvernée par une espagnole Anne d'Autriche et par un italien qui ne parlait pas très bien français Mazarin, cela n'embête absolument personne ; de la même manière que cela ne gêne personne que Louis XIV soit en fait à moitié espagnol, si l'on cherchait vraiment les racines de Louis XIV on verrait beaucoup d'étrangers donc la distinction français étrangers n'est pas véritablement opérante dans la France d'ancien régime, elle commence à se durcir sous la révolution française et c'est la république qui la fixe, qui d'abord multiplie les dispositifs pour identifier les étrangers à la fin des années 1880 notamment, c'est en fait de cette nécessité d'identification des étrangers que

naissent les formes modernes d'identification, si aujourd'hui on a des cartes d'identité et des passeports c'est le résultat direct de cette volonté de différencier français et étrangers. Quand on a eu besoin de distinguer les étrangers on a multiplié les dispositifs d'identification.

Donc d'une part elle distingue les étrangers et elle veut qu'on mesure bien le fait que les étrangers ne sont pas des français et par ailleurs elle fixe, notamment par une loi de 1889 et 1893 qui forme jusqu'à aujourd'hui la base de notre code de nationalité, elle définit ce qui permet à un étranger de devenir français. C'est à ce moment-là que le droit du sol devient le modèle de fonctionnement prioritaire, c'est-à-dire le fait que si vous naissez en France et que vous y passez un certain temps vous pouvez devenir français, pas du tout par une opposition quelconque au droit du sang, pas du tout pour une ouverture quelconque, d'humanisme etc..., le droit du sol c'est purement pragmatique, cela vise à obtenir ce que les belges et les italiens se refusaient à faire, cela vise tout simplement à faire de nouveaux soldats pour la France parce que si vous instituez le droit du sol cela veut dire que tous les enfants de belges et d'italiens nés en France deviendront français, sauf s'ils déclinent la nationalité française mais comme c'est un acte relativement lourd très peu le font. Donc le droit du sol est un excellent moyen pour faire des soldats. Vous êtes quasiment sûr que la deuxième génération de migrants pourra être enrôlée dans la conscription.

Ce sont aussi ces lois qui définissent et qui élargissent les formes de naturalisation ; c'est-à-dire ce qui permet à un étranger, sous certaines conditions, de devenir français. Donc finalement on est dans une pratique républicaine qui oscille à la fois entre une intégration juridique, qui considère que la meilleure manière d'intégrer les étrangers c'est de les transformer par le droit, de leur donner une nouvelle identité par le droit et que le reste suivra ; et en même temps dans une certaine forme d'approfondissement des différences entre ce qui fait le français et ce qui fait l'étranger.

Tout cela c'est ce qui se passe au niveau du droit donc globalement ce mélange ; en même temps ce qu'on voit bien c'est que *l'Affaire Dreyfus* notamment et l'émergence d'une extrême droite vont déclencher le point de départ d'une politique du soupçon à l'égard des juifs et des étrangers, les deux catégories sont totalement assimilées, ce qui fait bondir par exemple le député Alphonse Naquet, celui qui a fait voter la loi sur le divorce en 1884 qui fait partie de ces juifs de France qui sont là depuis le Moyen Age et qui dans un débat parlementaire dit que le fait même de le définir comme étranger lui pose un problème parce que lui-même ne se sent pas du tout étranger ; mais en tous cas c'est cette structuration de l'extrême droite qui déclenche une politique du soupçon à l'égard des étrangers et qui fait finalement de cette question de l'immigration une question politique, un enjeu de débat politique. C'est par exemple en 1895 que sont débattus les premiers projets de loi visant à exclure les plus récents naturalisés de la fonction publique, ce qui est une manière de dire que même si vous devenez français par les textes, si vous êtes un français d'origine étrangère vous êtes toujours soupçonné de quelque chose.

Le phénomène rassurant c'est que, certes il y a débat mais que ces lois ne sont jamais votées, donc il y a vraiment une réticence républicaine à promulguer ce genre de loi et que en même temps que ce discours d'exclusion grossit vous avez aussi à l'inverse un discours des droits de l'homme et de l'égalité entre juifs, français et étrangers qui se diffuse, on peut citer Zola parmi d'autres, Zola qui, entre nous soit dit, savait ce dont il parlait et dont on peut estimer que son engagement dans *l'Affaire Dreyfus* est aussi le produit d'une histoire familiale, c'est l'hypothèse que fait Noiriel, qui fait que Zola lui-même au moment de *l'Affaire Dreyfus* a été l'objet d'un certain nombre d'attaques qu'aujourd'hui on qualifierait clairement de xénophobes visant ses origines italiennes, visant les malversations supposées de son père ; donc le rapport aux étrangers Zola le connaissait extrêmement bien.

Donc tout cela c'est ce qui se passe au niveau de la république. Ce qui se passe sur le

terrain et notamment sur le terrain ouvrier, cela ne se passe pas toujours très bien il faut bien le dire, cela se passe même parfois très mal, il y a des morts ; le cas le plus célèbre, sur lequel Gérard Noiriel a fait encore un très beau livre, c'est le massacre d'immigrés italiens à Aigues mortes, une espèce de rixe entre ouvriers français et italiens se termine par un véritable pogrom. Je pourrais évoquer aussi ce qui se passe à Lens en 1892 où au cri de « à bas les belges » on a toute une série d'émeutes ouvrières, d'émeutes populaires qui visent à chasser les migrants belges du territoire.

Ce qui est intéressant, ce ne sont pas ces rixes qui sont extrêmement fréquentes, elles disent aussi une xénophobie populaire, mais par exemple à Lens c'est surtout de regarder la manière dont réagissent les leaders ouvriers à Lens en 1892, les leaders syndicaux qui sont complètement partagés : d'un côté ils disent que les ouvriers ont raison car les belges ne sont pas syndiqués et contribuent à un maintien bas des salaires et que cela n'empêche pas de dialoguer avec leurs homologues syndiqués belges pour essayer de trouver une solution au problème, ils ont une attitude à la fois de repli et d'ouverture. Ce qui vient dire tout ce qui est le paradoxe du mouvement socialiste et ouvrier français à cette époque, parce que le mouvement socialiste et ouvrier est tiraillé entre trois types de considérations. Sa règle de conduite en principe devrait être très simple : le mouvement ouvrier français de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle se réclame de Marx qui a cette fameuse phrase *prolétaires de tous les pays unissez-vous*, ce qui veut dire en termes clairs que pour Marx la distinction national étranger n'a aucun sens c'est la distinction patron salarié qui en a un, donc ce que dit Marx dans *prolétaires de tous les pays unissez-vous* c'est que un ouvrier allemand et un ouvrier français par exemple ont plus de points communs qu'un ouvrier français et un patron français, pour le dire encore autrement : que l'identité sociale est plus forte que l'identité nationale.

Cela c'est la théorie et en principe le mouvement ouvrier français c'est ça. Sauf que ce serait trop simple si leur attitude se réduisait toujours à la théorie, d'abord ces ouvriers, ces leaders syndicalistes, socialistes vivent à un moment où l'ancrage dans la nation devient de plus en plus fort, où la construction de l'identité nationale se perpétue et où finalement ils n'échappent pas à la nation. C'est à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle véritablement que le langage de l'identité nationale, sans aucune connotation, devient le langage le plus commun pour se définir ; se définir comme français ou comme allemand, ce qui n'a absolument rien d'évident par exemple au XVIII<sup>ème</sup> siècle, une fois encore je ne suis pas sûre que le paysan breton opposé aux troupes de Louis XIV se définit comme français, en revanche se définir comme français c'est quelque chose à laquelle vous échappez de plus en plus difficilement à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et même les leaders ouvriers n'y échappent pas alors leurs troupes encore moins.

Il y a enfin un troisième type de considération c'est que ces leaders ouvriers sont les fils d'une Europe industrielle et coloniale avec toutes les questions qui vont avec et c'est vrai que le dumping social, pour employer un terme moderne, c'est un vrai problème pour eux, et avec aussi tous les préjugés qui vont avec. Ce n'est pas parce que vous êtes socialiste à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que vous n'avez pas de préjugés raciaux. Et ce n'est pas parce que vous êtes radical ou révolutionnaire que vous n'en n'avez pas ; si on prend la distinction classique qui veut que Jules Guesde soit le révolutionnaire et Jaurès le réformiste, je vais vous lire ce que dit Jules Guesde le révolutionnaire à propos des chinois *qui travaillent à quart de prix parce qu'ils ne sont pas embarrassés d'une famille à nourrir en leur qualité de « sodomistes » et ils empêchent de vivre les prolifiques ouvriers français qui se refusent à faire ce genre de choses*. Il renouvelle six mois plus tard la plaisanterie chargeant derechef *les « sodomistes » jaunes qui vivent d'une poignée de riz*.

Donc ce qui veut bien dire que finalement il n'y a pas que les ouvriers d'Aigues-Mortes ou Lens qui ont « un petit problème », c'est un problème général c'est-à-dire qu'ils sont tendus entre l'internationalisme, la nation et la persistance de préjugés raciaux et sociaux.

Ce qui est quand même rassurant si vous regardez la situation d'avant 1914, c'est que globalement le mouvement socialiste va apprendre à de mieux en mieux maîtriser ces questions ; maîtriser la question migratoire c'est comme tout, cela s'apprend. Ils le font d'abord parce qu'il y a quelque chose qui s'appelle l'internationale socialiste et ils apprennent de plus en plus à discuter entre français et belges, entre français et argentins, donc ils apprennent peu à peu à essayer de discuter ensemble et donc à voir que les jaunes ne sont pas que des « sodomistes en chef » mais que par exemple un parti socialiste japonais est en train de naître. Ils inventent des propositions susceptibles d'aller dans le sens de l'égalisation, c'est à ce moment-là qu'il y a les premières propositions en matière d'égalisation internationale de la législation sociale, l'idée étant que si on veut éviter les formes de dumping social et autre il faut que les ouvriers de tous les pays aient le même niveau de vie comme cela ils ne seront pas tentés de travailler pour moins cher ; et ils réfléchissent effectivement à la manière dont on peut articuler intégration à la nation et ouverture à l'international. Cela se termine sur la première guerre mondiale donc on ne peut pas dire que l'idée de sortir de la nation ait très bien marché mais néanmoins, ce qui le prouve aussi, il y a moyen de proposer des politiques qui à la fois répondent aux préoccupations ouvrières et aillent dans le sens de l'égalité et pas dans le sens de l'exclusion. Et d'ailleurs le dernier article de Jaurès qu'il écrit dans *L'humanité* avant sa mort est un article intitulé *Au travail* et qui porte sur la question migratoire et qui dit justement que la solution vis-à-vis des migrants ce n'est pas de les insulter ou les exclure mais c'est de faire en sorte qu'ils se syndiquent comme les autres et donc qu'ils aient le même niveau de vie que les autres.

La **seconde période** sur laquelle je voudrais m'attarder c'est la situation des années 1930. Par manque de temps je saute la question de la première guerre mondiale, et si on s'arrête au début des années 1920 on s'aperçoit qu'on est dans une deuxième très grosse vague migratoire due à la fois aux nécessités de la reconstruction et au fait que les français ne font toujours pas d'enfants et qu'il y a eu trois millions de morts lors de la première guerre mondiale. C'est une vague très importante : deux millions d'étrangers en 10 ans arrivent plus 100 000 sujets de l'empire colonial qui ne sont pas considérés comme des étrangers et par ailleurs un très net changement de composition de ces migrants. Si les italiens continuent sur leur lancée d'être le groupe le plus représenté, le groupe qui fait une arrivée « en fanfare » si j'ose dire, ce sont les polonais : 500 000 polonais en quelques années.

C'est une immigration très intéressante les polonais parce qu'elle pulvérise un certain nombre de préjugés ou d'idées reçues qu'on peut avoir sur ce que c'est que l'immigration. D'abord ce qui est intéressant c'est que c'est une immigration voulue et encouragée par l'état, ce ne sont pas du tout les polonais qui en 1920 migrent de leur propre initiative mais c'est un accord gouvernemental entre la France et la nouvelle Pologne qui vient de se reconstituer et qui vise à organiser le convoi de dizaines de milliers de polonais parfois avec leur famille notamment en direction des mines et des campagnes françaises.

C'est une espèce d'entente entre l'Etat et le patronat, notamment le patronat minier ; c'est une immigration très importante, ce qui veut dire que dans un certain nombre de mines françaises tous les ouvriers du fond sont étrangers, donc dans un certain nombre de villages miniers par exemple du Nord de la France vous avez des rues, des villages entiers qui sont composés à 90, 95, 99 % de polonais. Donc c'est une immigration qui non seulement est très massive mais extrêmement visible. C'est une immigration aussi caractérisée par une très grande force communautaire c'est-à-dire que ce sont des étrangers qui, si j'ose dire, veulent rester étrangers du moins la première génération, qui vivent avec l'idée que la migration ne sera que temporaire, qu'elle durera une génération et qu'après ils rentreront, et qui dans le contexte d'une Pologne qui vient tout juste de se reconstituer, la Pologne renaît de ses cendres en 1920, ce sont des migrants très attachés à une identité à la fois nationale et religieuse. Donc ces migrants non seulement ils

sont visibles mais en plus ils affirment ostensiblement leur volonté de vivre entre eux et de maintenir leur identité d'où par exemple ce réseau très dense de clubs de foot polonais, de clubs de tir polonais, de clubs de gymnastique polonais, de bibliothèques polonaises, d'écoles polonaises, de curés polonais ils ont même emmené leurs prêtres avec eux ; ils créent leurs propres boutiques pour avoir leurs propres produits, c'est vraiment une vie qui au moins au départ se vit totalement en vase clos et c'est une des rares migrations pour lesquelles j'ai jamais entendu dire qu'on interdisait aux enfants de parler français à la maison, ce qui veut dire qu'on est vraiment dans l'idée que l'on ne va pas rester et que l'on va s'en aller très vite.

Ce qui est intéressant c'est que par rapport à aujourd'hui, le 1/5<sup>ème</sup> de cela déclencherait des accusations de communautarisme à ne pas en finir ; c'est-à-dire que là on a une vie complètement à part de la société et on y reste. Ce qui est intéressant c'est de voir comment cela se passe au quotidien et comment l'Etat et le patronat gèrent cela. Au quotidien il faut bien le dire cela ne se passe pas bien ; il n'y a plus de rixes comme dans la période précédente mais il y a un racisme anti-polonais extrêmement fort, tout gêne aux yeux des français chez les polonais, ils sont trop catholiques dans un milieu où les ouvriers français sont beaucoup plus déchristianisés, c'est pour cela qu'on les appelle « les curetons » ce n'est pas un compliment dans la bouche des français, ils sont trop près de l'Allemagne on les appelle « les boches », ils mangent des trucs bizarres des cornichons, ils ont des couettes et non pas des draps, ils restent entre eux dans la mine, ils sont affublés du surnom de « pollack » quand on ne les appelle pas « les boches » donc cela se passe extrêmement mal. Un rapport du sous-préfet du Pas-de-Calais dans les années 1930 dit que les polonais sont absolument inassimilables et ne s'intégreront jamais.

Ce qui est intéressant c'est de voir ce que fait le patronat à l'égard de cela ; finalement il gère, quand il n'encourage pas, c'est-à-dire que lorsque les polonais demandent des cours de polonais dans les écoles c'est dans les écoles privées des mines qu'ont lieu ces cours de polonais et les mines acceptent sans problème de payer des prêtres polonais qui font le prêche en polonais. Avec des argumentaires qui ne sont pas tout-à-fait inintéressants : côté positif c'est de dire que des migrants de la première génération ont besoin en quelque sorte de cette enveloppe communautaire pour digérer le choc de la migration, ce qui n'est pas faux d'ailleurs, on sait très bien que, cela se voit beaucoup aux États Unis, pour la première génération celle qui vit un déchirement et une rupture c'est-à-dire la migration, les structures communautaires, le fait de pouvoir parler sa langue etc...est salutaire ; donc la position du patronat c'est de dire : « Bon cela les rassure et comme cela ils travaillent », l'argument non-dit c'est aussi qu'on préfère qu'ils soient catholiques que communistes.

Ce qui est intéressant c'est que cela ne gêne pas la république française de leur accorder des écoles, mêmes des prêtres, cela ne gêne pas la république laïque tant qu'ils ne font pas d'histoires et qu'ils travaillent dans les mines tout va très bien. Donc on voit aussi que cela peut être une attitude très pragmatique de dire que s'il n'y a pas de problèmes ils se débrouillent ; avec en même temps quand même, parce que on est dans une obsession du déclin démographique de la France, une volonté de la république française car certes ils restent étrangers mais si parmi eux une partie pouvait devenir français cela arrangerait tout le monde ne serait-ce que pour une pure question démographique.

On a oublié aujourd'hui dans la France post baby-boom, dans la France qui connaît une des plus fortes croissances démographiques d'Europe, on a oublié à quel point le déclin démographique est une angoisse pour la France de l'entre-deux guerres et une réalité, c'est-à-dire effectivement la population française au minimum elle stagne donc certes si les polonais veulent rester entre eux ils restent entre eux mais en 1927 on adopte une nouvelle loi sur la nationalité qui ouvre considérablement de nouveau les portes, qui facilite la naturalisation, qui facilite également la mise en œuvre du droit du sol et qui a tout simplement pour but d'enrayer le déclin

démographique du pays. Donc on pourrait dire qu'on est là encore entre intégration juridique et communautarisme accepté dans le cadre de la société française.

Tout cela change à partir du début des années 1930 et à la faveur d'une crise en France qui est à la fois une crise économique, une crise sociale et une crise politique marquée notamment par une remontée très forte des ligues d'extrême droite, marquée également par le discours national sécuritaire, marquée en tous les cas par une focalisation de plus en plus rapprochée, de plus en plus virulente à l'égard de l'étranger considéré comme le responsable de la crise ; et ce n'est pas simplement une question verbale, par exemple on expulse plusieurs dizaines de milliers de travailleurs polonais parce qu'on n'a plus besoin d'eux, des travailleurs polonais qui en sont réduits à être aussi étrangers en Pologne qu'en France parce que lorsqu'ils reviennent en Pologne et qu'ils n'ont plus de travail on les appelle « les français », je vous renvoie à la très belle description qu'en fait Saint Exupéry dans *Terre des Hommes* où il évoque les expulsions des migrants polonais en 1934 : « *et voici qu'il me semblait avoir à demi perdu qualité humaine, ballotté d'un bout de l'Europe à l'autre par les courants économiques, arraché à la petite maison du Nord, aux minuscules jardins, aux trois pots de géranium que j'avais remarqué autrefois à la fenêtre des mineurs polonais ; ils n'avaient rassemblé que les ustensiles de cuisine, les couvertures et les rideaux dans des paquets mal ficelés, mais tout ce qu'ils avaient caressé ou charmé, tout ce qu'ils avaient réussi à apprivoiser en quatre ou cinq années de séjour en France, le chat, le chien, le géranium, ils avaient dû le sacrifier et ils n'emportaient avec eux que ces batteries de cuisine ; un enfant tétait une mère si lasse qu'elle paraissait endormie, la vie se transmettait dans l'absurde et le désordre* » ; description qui pourrait en rappeler beaucoup d'autres y compris jusqu'à aujourd'hui mais qui dit bien que cette focalisation sur l'étranger ne va pas simplement être du registre du discours mais du registre des politiques et des pratiques.

Sur fond d'apogée du discours sur les races, qui n'est pas simplement un discours sur les races européennes et les races africaines ou asiatiques, mais discours qui se fonde aussi sur une hiérarchie des races à l'intérieur de l'Europe d'où les classifications que l'on trouve dans des rapports assez intéressants de juristes ou autres qui disent « les sénégalais c'est bien mais ils ne sont pas capables de travailler », « les indochinois sont dociles mais fourbes », « les polonais sont travailleurs mais à condition de ne pas leur donner de tâches qui nécessitent de réfléchir », « les italiens sont paresseux » etc... le sottisier de la bêtise raciste est absolument infini donc légitimé effectivement par un discours pseudo-scientifique très actif à ce moment-là, légitimé aussi à l'échelle politique par des ligues d'extrême droite de plus en plus virulentes, on n'imagine pas le degré de violence auquel est arrivée toute une partie de la presse française dans les années 1930 ; quand j'ai parlé pour commencer de « la France dépotoir de l'Europe pour l'ensemble de la racaille européenne » c'est le plus gentil que l'on puisse trouver, je vous laisse imaginer le reste.

Donc vous avez une véritable focalisation sur cette question migratoire et une attitude de plus en plus dure de la part de l'État au fur et à mesure qu'on avance dans les années 1930, d'abord par des pratiques de numéris clausus et d'exclusion c'est-à-dire par exemple pour les avocats ou pour l'accès au commerce étranger on limite ou on interdit aux étrangers d'accéder à certaines professions, en France pas du tout en Allemagne, dans la France républicaine et cela se voit de plus en plus fort en 1938 où par toute une série de décrets lois, Daladier prend une série de mesures qui jettent une suspicion générale sur les immigrés ou les étrangers dans une perspective de guerre approchante, immigrés ou étrangers qui seraient vus comme une espèce d'espions par définition. C'est par exemple le décret-loi de 1938 qui déroge à la loi de 1901 libérale sur les associations et qui fait que jusqu'en 1981 les associations étrangères, c'est-à-dire les associations dont le comité directeur est composé d'étrangers, sont soumises à une autorisation spéciale et sont sous la surveillance directe du ministère de l'intérieur. C'est très bien pour les historiens je l'avoue parce que ainsi je sais comment fonctionne les clubs de football polonais dans les années 1930, mais en revanche évidemment en matière de libertés publiques vous comprenez bien quel

est le problème.

Alors est-ce que ce durcissement républicain est constant pour autant ? Il veut dire, comme a pu sembler vouloir le dire Gérard Noiriel dans son livre sur *Les origines républicaines de Vichy* que finalement entre le régime de Vichy et la république en matière de traitement des étrangers il n'y a pas tant de différences que cela, ce sont bien sûr des interprétations et des débats d'historiens, honnêtement je ne le pense pas ; la IIIème république s'est effectivement considérablement durcie dans la fin mais en revanche elle ne revient à aucun moment sur les naturalisations qui sont accordées, ce que fera sans se gêner le régime de Vichy, et évidemment elle n'a absolument pas une politique d'exclusion ou de mort sociale voire de mort physique que le régime de Vichy aura. Ce n'est pas inutile de rappeler qu'une démocratie, même mal en point, est une démocratie et une dictature est une dictature.

**Troisième point**, je saute de nouveau le régime de Vichy, sur la période qui est celle des trente glorieuses je voudrais insister sur deux changements majeurs.

Premier changement : c'est la troisième grande vague migratoire de l'histoire migratoire française, à peu près 3,5 millions de migrants, cette fois dans un contexte de très fort accroissement démographique général dans la société française. Ce qui fait que tous les débats sur naturaliser pour faire des soldats, pour faire des bébés cela va s'effacer puisque on est dans un moment où la croissance démographique française reprend extrêmement nettement.

Ce qui est surtout intéressant c'est que l'on a ici un changement de la migration, avec toujours une forte dimension européenne, on oublie quand même que les migrants les plus nombreux durant les trente glorieuses sont les portugais, donc des migrants tout-à-fait européens, l'immigration portugaise et espagnole est extrêmement forte et importante. En revanche il y a un changement dû à de multiples motifs, qui est l'arrivée d'une immigration coloniale puis post coloniale, qui conduit d'ailleurs à se poser toute une série de questions, y compris en termes de mots, cela pose aussi des questions statistiques puisque si vous prenez par exemple les algériens jusqu'en 1962 en fait ils ne sont pas considérés comme des migrants, peut-être aux yeux de l'opinion publique comme des étrangers certainement, mais l'algérien est sujet de l'empire français et n'a pas besoin d'un passeport pour traverser la Méditerranée, il est simplement un français qui va travailler d'un endroit à un autre.

Ce fait qu'un certain nombre de migrations n'ont pas forcément été visibles ou ont du mal à être comptabilisées parce que les migrants n'étaient pas comptés comme étrangers, c'est intéressant d'ailleurs parce que cela veut dire que ce n'est pas parce que vous êtes migrant que vous êtes forcément étranger, je veux parler bien sûr de l'immigration des confettis restants de l'empire français, les territoires d'outre-mer : c'est aussi le grand moment des migrations venues des Antilles françaises Martinique, Guadeloupe, et qui là encore sont certes des migrants mais ne sont pas des étrangers, un guadeloupéen, un martiniquais, s'il est considéré comme un étranger en raison de sa couleur de peau, juridiquement il est aussi français qu'un autre ; l'équipe française de football le sait bien : si on a beaucoup de martiniquais, de guyanais, d'antillais, dans l'équipe de France à partir du milieu des années 1960 c'est tout simplement parce qu'on ne peut plus faire appel au vivier des joueurs algériens, tunisiens qui ont fait notamment les beaux jours de l'équipe de France de 1958, et donc on ne peut plus parce qu'ils ne sont plus français et qu'ils vont jouer dans l'équipe nationale algérienne, en revanche martiniquais, guadeloupéens, guyanais, c'est terrible parce que eux sont français exactement comme les autres français.

Donc l'arrivée d'une immigration dans tous les cas, soit venue des restes de l'empire français, soit venue d'anciennes colonies françaises devenues indépendantes, l'immigration nord-africaine, l'immigration venue d'Afrique noire mais qui, en quelque sorte, transporte la question

coloniale ou du moins l'héritage colonial en métropole ; et notamment transporte l'ensemble des mécanismes de domination et de racisme qui font constitutivement partie de l'empire français, en France. Si le regard est à ce point dépréciateur sur un certain nombre de migrants, c'est le «rejeu » conscient ou inconscient de stéréotypes raciaux entretenus pendant cent ans et qui veut que, ce que je disais tout-à-l'heure « un sénégalais est forcément paresseux », « un algérien forcément fourbe » etc... donc tout cela qui jusqu'à présent ne s'activait que dans les colonies, se retrouve activé, avec en plus deux guerres : l'Indochine et l'Algérie, évidemment quand vous avez traité une population pendant huit ans cela laisse des traces et tout cela se transporte en métropole.

J'en profite pour faire une petite parenthèse terminologique : un certain leader politique, que je ne citerai pas, ne cesse de dire ces derniers temps qu'il faut que la France ait une politique d'assimilation et non pas d'intégration, en disant que l'assimilation est dans la tradition française. L'assimilation c'est, si l'on suit le même leader politique, l'idée qu'il faut avoir la politique la plus destructrice des différences pour que tout le monde devienne français. Cette politique d'assimilation a effectivement été une caractéristique de la société française à l'égard surtout de ses migrants de l'intérieur, c'est-à-dire que les identités culturelles qu'on a voulu éradiquer et que d'ailleurs on a en partie éradiqué c'est la question par exemple des langues régionales, là effectivement la III<sup>ème</sup> république a été puissamment assimilatrice.

Le deuxième endroit où s'est posé ce débat assimilation / intégration bien qu'il ne se soit jamais posé dans ces termes en métropole, en revanche il y a bien un lieu où cela s'est posé, c'est dans l'empire colonial ; le terme assimilation c'est d'abord un vocabulaire et un élément de la logique coloniale. En effet on a pendant longtemps dit qu'il y aurait en quelque sorte un modèle français de colonisation qui serait un modèle assimilationniste de fusion des colonies avec la métropole et un modèle britannique qui serait celui de l'association, c'est-à-dire de maintien des particularités des colonies et de leur association subordonnée dans le cadre de l'empire.

Tout cela c'est la théorie, alors ce qui est encore plus drôle, toujours en pensant à ce même leader politique, c'est quand on constate à quel point la France en réalité a été peu assimilationniste dans les colonies parce que si on est vraiment assimilationniste dans les colonies cela veut dire que l'on considère à terme que les neuf millions d'algériens autochtones auront vocation à avoir exactement le même statut que les un million de pieds noirs, comme si il y avait la moindre chance pour que ce phénomène se produise. Si l'on est complètement logique en matière d'assimilation cela veut dire que l'on doit viser non seulement l'identité mais l'égalisation absolue des droits, or ce n'est pas du tout cela qu'a fait la France. La France, dans ses colonies, a été communautariste, particulariste, parce que c'était la condition de maintien de l'inégalité ; dans l'empire colonial français il y a un droit pour les blancs et un droit pour les noirs, il y a un droit pour les français et un droit pour les musulmans ; ce n'est pas l'Algérie qui a inventé le statut de français et de musulman c'est une catégorie du droit colonial français. La république laïque en métropole cela ne la gêne pas du tout d'assigner les indigènes à une identité religieuse avec un argument assez clair, c'est de laisser les musulmans gérer les musulmans, on contrôle ils nomment les imams mais on considère en même temps qu'ils sont trop musulmans pour être français et comme cela surtout on n'a pas à les intégrer et on n'a pas à leur donner des droits égaux à ceux des autres citoyens français.

Tout cela pour dire que sur cette question assimilation, communauté etc... si l'on s'éloigne un petit peu des logiques médiatiques, des caricatures dont on voit assez bien la raison et le motif, on voit très bien à quel point ce genre de débat a toujours été lié à d'abord des considérations très pragmatiques et au fait qu'en fait on a utilisé le mot qui convenait à partir du moment où on devait maintenir en l'état la situation que l'on voulait maintenir

FIN DE LA PREMIERE PARTIE